



Rapport financier semestriel

30 juin 2015

Sommaire

A. Rapport d'activité	5
B. Comptes consolidés au 30 juin 2015	8
Bilan au 30 juin 2015.....	8
Compte de résultat au 30 juin 2015	9
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2015	10
Tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2015.....	11
Tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2013 au 30 juin 2015.....	12
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2015 :	12
Notes annexes aux états financiers	13
1. Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	13
1.1 Normes comptables applicables à l'Agence française de développement.....	13
1.2 Principes et méthodes.....	13
1.3 Périmètre de consolidation	14
1.4 Méthodes de consolidation.....	14
2. Éléments saisonniers.....	15
3. Événements de la période.....	15
4. Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2015.....	15
5. Notes annexes relatives aux États financiers au 30/06/2015.....	16
5.1 Notes relatives au Bilan	16
5.2 Notes relatives au Compte de résultat.....	20
5.3 Informations complémentaires.....	22
C. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015	23
D. Responsable du rapport financier semestriel.....	25

Les totaux des colonnes des tableaux sont susceptibles de différer légèrement de la somme des lignes les composants, du fait des arrondis.

Les abréviations K€ signifient milliers d'euros, M€ signifient millions d'euros et Mds € milliards d'euros.

A. Rapport d'activité

Autorisations

Le montant total des autorisations données pour compte propre (AFD et Proparco) au 30 juin 2015 s'élève à 1 928 M€ contre 1 571 M€ au 30 juin 2014, hors activité de refinancement de Proparco (850 M€).

Dans les États étrangers, les autorisations données atteignent 1 628 M€ soit une progression de 342 M€ (+ 27 %) par rapport au 30 juin 2014. Cette croissance résulte de deux tendances contraires :

- une nette augmentation des prêts souverains (+ 567 M€) ;
- une diminution de l'activité de Proparco (- 116 M€ soit une baisse de 24 %).

Dans l'Outre-mer, la progression des autorisations données atteint 6 % : elles s'établissent à 300 M€ au 30 juin 2015 contre 285 M€ au 30 juin 2014.

Enfin, les autorisations données pour compte de tiers s'élèvent à 302 M€ au 1^{er} semestre 2015 contre 61 M€ au 1^{er} semestre 2014 dont 285 M€ pour le *Green Climate Fund*.

Versements

Les versements pour compte propre (AFD et Proparco) s'élèvent à 1 584 M€ au 30 juin 2015 contre 1 439 M€ au 30 juin 2014.

✓ Activité dans les États étrangers

Le total des versements dans les États étrangers s'élève à 783 M€ au 30 juin 2015 (- 17 %). Les versements sur subventions sont relativement stables (99 M€ au titre du 1^{er} semestre 2015 contre 116 M€ pour la même période en 2014) tandis que les versements sur prêts sont en net recul (684 M€ contre 829 M€).

✓ Activité dans l'Outre-mer

Les versements s'établissent à 466 M€ au 30 juin 2015 contre 171 M€ au 30 juin 2014. Les financements accordés aux collectivités locales et au secteur public permettant d'accompagner les politiques publiques continuent leur croissance, dans la lignée de 2014.

✓ Activité de Proparco

Les versements de Proparco en prêts et participations dans les pays étrangers s'élèvent à 336 M€ sur le 1^{er} semestre 2015 contre 323 M€ sur la même période en 2014, soit une progression de 4 %.

Résultats financiers

Les états financiers, présentés selon les normes comptables internationales (IFRS), font apparaître un résultat net part du groupe de 57 M€ contre 84 M€ au 30 juin 2014. Cette diminution s'explique principalement par la valorisation à la baisse des instruments financiers à la juste valeur par résultat (- 30 M€ par rapport au 30 juin 2014).

Le produit net bancaire généré sur le premier semestre 2015 s'élève à 267 M€ contre 253 M€ au premier semestre 2014.

Le coût du risque passe de - 21 M€ au 30 juin 2014 à - 56 M€ au 30 juin 2015.

Perspectives

En 2015, le plan d'affaires du Groupe prévoit un volume d'autorisations d'engagement à hauteur de 8,3 Mds € (toutes opérations confondues), en ligne avec la cible du contrat d'objectifs et de moyens (COM 2014-2016). Par rapport à 2014, ce plan d'affaires repose sur une croissance de l'activité de l'AFD de 5 % dans les États étrangers et une stabilisation de l'activité de Proparco à 1,1 Md€ et de l'Outre-mer à 1 550 M€.

La relance du non-souverain, initiée en 2014, constitue un axe fort en 2015. Les outils mis en place concernent les entreprises, les banques et les collectivités : apport de financements de long terme, accompagnement des partenaires et ouverture de nouvelles finalités : *social business*, innovation financière, couverture du risque de change. L'effort important de prospection réalisé en 2014 se poursuivra en 2015-2016, pour mieux comprendre les besoins dans certains secteurs et aller à la rencontre de nouveaux partenaires.

L'année 2015 est également marquée par l'organisation de la COP 21 à Paris au mois de novembre. Dans ce contexte, les engagements de l'AFD en matière de lutte contre le dérèglement climatique (au moins 50 % des volumes autorisés dans les États étrangers devant présenter un co-bénéfice climat) devraient être tenus.

Par zone géographique, les prévisions d'activité pour l'année 2015 pour l'AFD se distribuent de la manière suivante :

- ✓ **L'Afrique subsaharienne** reste la géographie prioritaire, avec une prévision globale d'activités stable de l'ordre de 2,5 Mds€. L'AFD anticipe une hausse du niveau des prêts non-souverains et non bonifiés et une relative stabilisation des activités sur mandats spécifiques (notamment des aides budgétaires globales) dont le niveau exact est cependant difficilement prévisible. S'agissant des pays pauvres prioritaires, l'AFD se fixe pour objectif un niveau d'engagements au moins égal à celui de 2014 (autour de 800 M€).
- ✓ Concernant le **bassin méditerranéen et le Moyen-Orient**, l'AFD prévoit un volume d'autorisations d'engagement de 920 M€, la situation politique empêchant de tabler sur une reprise significative de l'activité. L'AFD poursuivra ses efforts en faveur de l'activité non-souveraine qui, en 2014, a représenté 45 % de ses engagements. L'année 2015 a aussi été marquée par l'adoption au mois de mars d'un nouveau cadre d'intervention régional pour la période 2015-2018 qui retiendra trois finalités : le soutien à la croissance, la cohésion sociale et la gestion de la rareté des ressources naturelles.
- ✓ En 2015, l'activité dans la zone **Asie-Pacifique** devrait enregistrer une croissance des volumes octroyés, avec un objectif d'autorisations d'engagements de 1 170 M€. Cette croissance devrait continuer à être tirée par le dynamisme de l'activité en Asie du Sud, ainsi que par le financement de nouveaux projets en Asie centrale et dans le Caucase et l'octroi de premiers prêts en Birmanie. Comme en 2014, les projets financés en 2015 illustreront le positionnement volontariste de l'AFD sur les problématiques climatique et urbaine en Asie et contribueront à valoriser l'expertise française et à promouvoir les intérêts économiques français dans la région.
- ✓ En 2015, l'AFD anticipe une croissance de son activité dans la zone **Amérique latine et Caraïbes** avec un niveau d'engagement légèrement inférieur à 1 Md€. Des engagements souverains ont été réalisés au premier semestre au Mexique et en Colombie et l'activité devrait se développer de façon équilibrée grâce à l'ouverture des opérations au Pérou, en Équateur et en Bolivie, confirmant ainsi le positionnement l'AFD comme acteur bilatéral de référence dans toute la sous-région. L'activité restera orientée par la mobilisation d'instruments de prêts non bonifiés. La recherche d'une meilleure valorisation des savoir-faire et de l'influence française restera un axe central, notamment dans le domaine des

énergies renouvelables, de la gestion optimisée des ressources naturelles et des territoires. L'AFD cherchera également à conforter sa participation comme bailleur de référence au thème de « la ville durable ».

- ✓ Pour 2015, le volume d'activités de l'AFD dans **les Outre-mers** pourrait atteindre 1,55 Md€ d'engagements. L'AFD prévoit de maintenir une activité de financement soutenue vis-à-vis des acteurs publics. Concernant le soutien au secteur privé ultramarin, l'ambition de l'Agence est de poursuivre ses efforts en matière de prêts directs (en continuant notamment à développer ses opérations dans le secteur de la transition énergétique) et de maintenir l'activité de garanties pour compte propre pour un volume de l'ordre de 50 M€. Enfin, l'activité de prestation pour BpiFrance devrait atteindre 530 M€, en légère augmentation par rapport à 2014 dans une dynamique de montée en puissance.

Facteurs de risque

Le total des risques (encours et restes à verser signés) reste sur une croissance imputable en majorité aux prêts en risque propre, les prêts pour compte et aux risques de l'État enregistrant par ailleurs également une augmentation liée au prêt en faveur de l'AID de 430 M€ octroyé en 2014.

Cette croissance des risques signés en risque propre provient principalement des prêts souverains (+8%) dans les États étrangers, qui représentent 57% de l'évolution dans les pays étrangers. Les prêts non souverains dans les pays étrangers augmentent de 9% tandis que les prêts dans l'Outre-mer n'augmentent que de 3%.

55 % des risques dans les États étrangers sont concentrés sur l'Afrique subsaharienne (31%) et la Méditerranée (24%). Les volumes d'exposition sur le solde se répartissent entre l'Asie (20%) et l'Amérique Latine (20%) qui poursuit sa croissance.

La qualité globale du portefeuille de risques non souverains reste stable par rapport au 31/12/2014 mais enregistre une légère dégradation sur l'Outre-mer.

Le portefeuille des prêts souverains États étrangers enregistre une légère amélioration liée à l'amélioration des notes sur certains pays qui représentent une part significative dans le portefeuille (cf. Kenya passant de RC4/B à RC3/BB).

B. Comptes consolidés au 30 juin 2015

Bilan au 30 juin 2015

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2015 IFRS	31/12/2014 IFRS
Actif			
Caisse, Banques centrales		12 820	48 069
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1	199 649	142 562
Instruments dérivés de couverture	2	2 162 693	2 163 265
Actifs financiers disponibles à la vente	3	2 628 706	1 148 100
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	6 819 825	6 850 872
<i>À vue</i>		492 891	1 183 078
<i>À terme</i>		6 326 934	5 667 794
Prêts et créances sur la clientèle	4	20 302 234	19 446 296
<i>Créances commerciales</i>		4 194	3 177
<i>Autres concours à la clientèle</i>		20 298 040	19 443 119
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>			
<i>Crédit-bail</i>			
Ecart de réévaluation de portefeuille couvert en taux		22 031	27 749
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3	710 352	714 541
Actifs d'impôts courants			
Actifs d'impôts différés		22 018	21 967
Comptes de régularisation et autres actifs divers	5	697 769	297 506
<i>Comptes de régularisation</i>		69 638	48 866
<i>Autres Actifs</i>		628 131	248 640
Participations dans les sociétés mises en équivalence	14	157 330	166 578
Immobilisations corporelles	6	194 037	195 432
Immobilisations incorporelles	6	21 118	19 596
Total de l'actif		33 950 582	31 242 533
Passif			
Banques centrales			-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1	574 132	339 495
Instruments dérivés de couverture	2	1 319 410	1 088 502
Dettes envers les établissements de crédit	7	100 497	8 074
<i>À vue</i>		99 948	7 509
<i>À terme</i>		549	565
Dettes envers la clientèle	7	1 517	1 535
<i>Comptes d'épargne à régime spécial</i>			-
<i>dont à vue</i>			
<i>Autres dettes</i>		1 517	1 535
<i>dont à vue</i>		1 517	1 535
<i>dont à terme</i>			
Dettes représentées par un titre	7	23 057 606	20 585 783
<i>Bons de caisse</i>			
<i>Titres du marché interbancaire</i>		499 999	-
<i>Emprunts obligataires</i>		22 557 607	20 585 783
Ecart de réévaluation de portefeuille couvert en taux			
Passifs d'impôts courants			
Passifs d'impôts différés		121	121
Comptes de régularisation et passifs divers	5	1 730 671	2 315 883
<i>Emprunts auprès du Trésor</i>		144 434	165 647
<i>Fonds publics affectés</i>		79 160	76 097
<i>Autres passifs</i>		1 507 077	2 074 139
Provisions	9	749 060	724 599
Dettes subordonnées	7	3 316 348	3 169 496
Total des dettes		30 849 362	28 233 488
Capitaux propres Part du Groupe	10	2 812 405	2 725 443
Dotations et réserves liées		860 000	860 000
Réserves consolidées et autres		1 738 875	1 632 546
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres		156 425	112 872
Résultat de la période		57 106	120 025
Intérêts minoritaires		288 815	283 602
Total du passif		33 950 582	31 242 533

Compte de résultat au 30 juin 2015

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2015 IFRS	30/06/2014 IFRS	31/12/2014 IFRS
Intérêts et produits assimilés	11-1	714 747	607 807	1 277 169
Opérations avec les établissements de crédit		165 449	151 171	319 373
Opérations avec la clientèle		301 969	234 668	500 988
Obligations et titres à revenu fixe		14 166	14 518	28 321
Autres intérêts et produits assimilés		233 163	207 450	428 487
Intérêts et charges assimilées	11-1	578 016	498 203	1 055 271
Opérations avec les établissements de crédit		279 871	205 603	455 697
Opérations avec la clientèle		16 009	15 977	32 204
Obligations et titres à revenu fixe		214 560	190 636	395 710
Autres intérêts et charges assimilés		67 576	85 987	171 660
Commissions (produits)		34 416	31 241	65 833
Commissions (charges)		922	936	2 107
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat net de l'impact change	11-2	-36 684	-6 867	-11 812
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		13 488	11 937	22 188
Produits des autres activités		121 480	113 960	220 848
Charges des autres activités		1 060	6 364	9 300
Produit net bancaire		267 449	252 576	507 548
Charges générales d'exploitation		141 617	124 281	280 889
<i>Frais de personnel</i>	12-1	91 583	85 921	184 769
<i>Autres frais administratifs</i>	12-2	50 034	38 360	96 120
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	6	8 275	8 074	16 525
Résultat brut d'exploitation		117 557	120 221	210 134
Coût du risque	13	-55 618	-21 121	-68 843
Résultat d'exploitation		61 939	99 100	141 291
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	14	5 632	2 984	5 796
Gains ou pertes nets sur autres actifs		123	1	-1 190
Résultat avant impôt		67 693	102 085	145 897
Impôts sur les bénéfices		-4 581	-8 529	-13 459
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net		63 112	93 556	132 438
Intérêts minoritaires		-6 006	-9 733	-12 413
Résultat net - Part du Groupe		57 106	83 823	120 025

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2015

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS	30/06/2014 IFRS	31/12/2014 IFRS
Résultat Net	63 112	93 556	132 438
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net :			
Ecarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente net d'impôts	41 769	13 345	54 610
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Eléments de la quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence			
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net :			
Ecarts actuariels sur engagements à prestations définies			-14 581
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	41 769	13 345	40 029
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	104 881	106 901	172 467

Tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2015

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS	30/06/2014 IFRS	31/12/2014 IFRS
Résultat avant impôts (A)	61 687	92 352	133 484
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	8 275	7 933	16 441
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	142	85
Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	82 258	41 053	141 967
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-5 632	-2 984	-5 796
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-14 236	-7 182	-33 199
Perte nette/(gain net) des activités de financement	15 293	519	988
Autres mouvements ⁽¹⁾	-92 404	-38 932	12 091
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres éléments (B)	-6 447	549	132 577
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-189 811	-966 618	-1 693 255
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 661 655	-671 099	-2 884 387
Flux liés aux autres opérations affectant des autres actifs ou passifs financiers	1 220 257	2 116 215	4 454 711
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-378 177	208 078	161 547
Impôts versés	-4 632	-7 704	-19 249
= (Diminution) augmentation nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (C)	-1 014 020	678 873	19 367
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (A+B+C)	-958 780	771 774	285 428
Flux liés aux actifs financiers et participations	-17 194	-28 969	60 840
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-8 363	-2 914	-14 827
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-25 557	-31 884	46 013
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	23 489	-55 764	-42 300
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	142 992	-323 565	-90 331
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	166 482	-379 328	-132 631
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-817 855	360 562	198 810
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>1 222 102</u>	<u>1 023 293</u>	<u>1 023 293</u>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales	48 069	15 316	15 316
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 174 034	1 007 977	1 007 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>404 247</u>	<u>1 383 855</u>	<u>1 222 103</u>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales	12 820	8 841	48 069
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	391 427	1 375 013	1 174 034
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-817 855	360 562	198 810

Le format retenu, pour l'élaboration du tableau des flux de trésorerie du Groupe AFD, est celui de la méthode indirecte.

Tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2013 au 30 juin 2015

<i>en milliers d'euros</i>	Dotations	Réserves liées à la dotation	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Gains/pertes latents ou différés	Capitaux propres - Part du groupe	Capitaux propres - Part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2013 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 511 922	150 775	67 816	2 590 513	237 879	2 828 392
Incidence des changements de méthode comptable ou des corrections d'erreurs (IAS 19R)						0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2014 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 511 922	150 775	67 816	2 590 513	237 879	2 828 392
Quote part du résultat 2013 affectée dans les réserves						0		0
Résultat 2013			150 775	-150 775		0		0
Dividendes versés						0	-5 139	-5 139
Autres variations			6 902			6 902	-2 869	4 033
Résultat 1 ^{er} semestre 2014				83 823		83 823	9 733	93 556
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2014*					12 418	12 418	5 926	18 344
Capitaux propres au 30 juin 2014 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 669 599	83 823	80 234	2 693 656	245 530	2 939 186
Quote part du résultat 2013 affectée dans les réserves			-37 160	37 160		0		0
Dividendes versés				-37 160		-37 160	780	-36 381
Autres variations			108			108	32 843	32 951
Variation liées aux option de ventes						0	-10 618	-10 618
Résultat 2 ^e semestre 2014				36 202		36 202	2 680	38 882
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2014*					32 638	32 638	12 386	45 024
Capitaux propres au 31 décembre 2014 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 632 547	120 025	112 872	2 725 443	283 602	3 009 045
Incidence des changements de méthode comptable ou des corrections d'erreurs (IAS 19R)			-14 435			-14 435		-14 435
Capitaux propres au 1er janvier 2015 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 618 112	120 025	112 872	2 711 008	283 602	2 994 610
Quote part du résultat 2014 affectée dans les réserves			120 025	-120 025		0		0
Dividendes versés						0		0
Autres variations			739			739	-7 408	-6 669
Variation liées aux option de ventes						0	-1 616	-1 616
Résultat 1 ^{er} semestre 2015				57 106		57 106	6 006	63 112
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2015*					43 553	43 553	8 231	51 784
Capitaux propres au 30 juin 2015 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 738 875	57 106	156 425	2 812 406	288 815	3 101 221

Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2015 :

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS	31/12/2014 IFRS
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net	167 465	128 153
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net	-11 040	-15 281
<i>Dont écarts actuariels sur engagements à prestations définies</i>	<i>-11 040</i>	<i>-15 281</i>
Total	156 425	112 872

Notes annexes aux états financiers

L'Agence française de développement est un établissement public industriel et commercial chargé du financement de l'aide au développement. Le montant de la dotation de l'AFD est de 400 M€.

Son siège social est situé 5 rue Roland-Barthes – 75598 Paris cedex 12.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 775 665 599.

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Normes comptables applicables à l'Agence française de développement

Conformément au règlement 1606/2002 du Conseil européen, les comptes consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards — IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les normes IFRS comprennent les normes comptables émises par l'*International Accounting Standard Board* (IASB) ainsi que les interprétations données par l'*IFRS International Committee*.

Les états financiers, objet du présent document, comprennent les états financiers de synthèse ainsi que les notes annexes. Ils sont présentés selon la recommandation ANC 2013-04, relative au format des documents de synthèse des entreprises, relevant de la réglementation bancaire et financière sous référentiel comptable international, en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et selon la recommandation ANC 2001-R-02 relative aux comptes intermédiaires permettant une information allégée en annexe.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

1.2 Principes et méthodes

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 établis conformément au référentiel IFRS et détaillés dans le paragraphe 2.2 « Principes et méthodes comptables » des états financiers consolidés de l'exercice 2014.

Les normes et interprétations utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2014, détaillées au paragraphe 3 « Normes applicables au 31 décembre 2014 », sont intégralement reprises pour l'établissement de ces comptes semestriels.

Ces normes et amendements sont complétés par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et dont l'application est obligatoire pour la première fois au 1^{er} janvier 2015 :

- Interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des droits et taxes prélevés par les autorités publiques.

IFRIC 21 impose désormais de comptabiliser les charges et passifs relatifs aux taxes prélevées par les autorités publiques à la date d'exigibilité légale, avec selon les cas, la nécessité de les enregistrer en totalité à une date donnée, ou de manière progressive. En conséquence, certaines taxes ne sont plus étalées sur la durée de l'exercice (ex : taxe ACPR, taxe foncière, C3S) et peuvent faire l'objet d'un décalage d'exercice (c'est le cas de la C3S).

Son application au 30 juin 2015 entraîne une augmentation des charges générales d'exploitation du Groupe AFD de 4,9 M€.

Pour comparaison, conformément au règlement UE 634-2014 du 13 juin 2014, l'application rétrospective de ce texte sur les comptes de l'AFD au 30/06/2014 aurait généré un complément de charges de 2,7 M€.

- Amendement apporté à IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » :

Ce nouvel amendement étend aux instruments non financiers l'exception d'IFRS 13 qui permet d'évaluer sur une base nette la juste valeur d'un groupe d'actifs et de passifs dont les dispositions se compensent en matière de risques de marché et de risques de crédit.

Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes de l'AFD au 30 juin 2015

1.3 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de l'Agence française de développement regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable.

Sont exclues du périmètre de consolidation :

- les sociétés ne présentant pas de caractère significatif,
- les sociétés étrangères dans lesquelles l'AFD détient une faible participation et n'y exerce pas d'influence notable en raison de leur caractère public ou parapublic.

en pourcentage d'intérêt	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Filiales intégrées globalement			
Soderag	100,00	100,00	100,00
Proparco	64,17	57,48	63,93
Sogefom	60,00	60,00	60,00
Fisea	100,00	100,00	100,00
Propasia	64,17	57,48	63,93
Participations mises en équivalence			
Société Immobilière de Nouvelle Calédonie	50,00	50,00	50,00
Société immobilière de la Martinique	22,27	22,27	22,27
Banque Socredo	35,00	35,00	35,00

1.4 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- ✓ L'intégration globale

Tous les comptes sont incorporés poste par poste, tant au bilan qu'au hors-bilan, avec constatation des droits des « actionnaires minoritaires ». La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont consolidées par intégration globale la Proparco, la Soderag, la Sogefom, Fisea et Propasia.

✓ La mise en équivalence

Elle consiste à retenir, pour la valorisation de la participation, la situation nette de la société, d'une part, à introduire une quote-part de son résultat retraité, d'autre part, ceci au prorata de la participation détenue dans son capital.

Au 30 juin 2015, cette méthode a été appliquée à trois sociétés dans lesquelles l'Agence française détient directement ou indirectement une participation comprise entre 20 et 50 % et sur lesquelles une influence notable s'avère exister : la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), la Société Immobilière de Martinique (Simar) et la Socredo.

✓ Remarques sur les autres sociétés

L'AFD détient par ailleurs des participations dans un certain nombre de sociétés sur la gestion desquelles elle n'exerce aucune influence notable. Ces sociétés ne sont pas consolidées, ni globalement, ni par mise en équivalence. Elles figurent à l'actif au poste « Actifs financiers disponibles à la vente ».

2. Éléments saisonniers

De par leurs activités, les sociétés composant le groupe ne sont pas soumises à des cycles d'exploitation saisonniers ayant une incidence sur la lecture des comptes consolidés semestriels.

3. Événements de la période

✓ Affectation du résultat de l'exercice 2014

Conformément à l'article 79 de la loi de Finances rectificative 2001 n° 2001-1276 du 28 décembre 2001, le montant du dividende versé par l'AFD à l'État est déterminé par arrêté ministériel, après examen de la situation financière de l'établissement et sur rapport du Conseil d'administration.

Les comptes 2014 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 13 avril 2015, mais en l'absence d'arrêté interministériel, le résultat 2014 est comptabilisé en résultat en attente d'affectation.

✓ Financement de l'activité

Pour financer la croissance de son activité pour compte propre, l'AFD a émis au cours du premier semestre 4 emprunts obligataires sous forme d'émissions publiques et mené 2 opérations d'abondement de souche pour un volume global de 3,4 milliards d'euros.

4. Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2015

Aucun évènement significatif, postérieur à la date du 30 juin, et qui n'aurait pas été pris en compte pour l'établissement des comptes à cette date, n'est intervenu.

5. Notes annexes relatives aux États financiers au 30/06/2015

5.1 Notes relatives au Bilan

Note 1 – Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS			31/12/2014 IFRS		
	Actif	Passif	Notionnel / Encours	Actif	Passif	Notionnel / Encours
Instruments dérivés de taux d'intérêt	5 599	21 235	717 736	4 873	26 938	1 475 937
Instruments dérivés de change	153 345	541 140	4 898 317	95 999	305 925	3 913 404
Actifs/Passifs désignés à la juste valeur sur option	23 344		25 000	23 702		25 000
Titres à la juste valeur par résultat	15 916		8 781	17 721		8 216
CVA/DVA	1 445	11 757		267	6 632	
Total	199 649	574 132		142 562	339 495	

Note 2 – Instruments financiers dérivés de couverture

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS			31/12/2014 IFRS		
	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel
Couverture de juste valeur						
Instruments dérivés de taux d'intérêt	1 148 379	657 590	21 340 400	1 515 828	663 630	19 629 179
Instruments dérivés de taux et de change (swaps de devises)	1 014 314	661 820	9 871 603	647 437	424 871	7 894 212
Total	2 162 693	1 319 410		2 163 265	1 088 502	

Note 3 – Investissements financiers

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS	31/12/2014 IFRS
	Actifs financiers disponibles à la vente	
Effets publics et valeurs assimilées	1 555 911	214 627
Obligations et autres titres à revenu fixe	17 845	10 318
Participations dans les entreprises liées		
Participations et autres titres détenus à LT	1 097 651	957 774
<i>Dont OPCVM</i>	48 825	48 339
Sous-total	2 671 406	1 182 720
Dépréciation	-42 700	-34 620
Total des Actifs financiers disponibles à la vente	2 628 706	1 148 100
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Effets publics et valeurs assimilées	599 594	594 146
Obligations et autres titres à revenu fixe	110 757	120 395
Sous-total	710 352	714 541
Dépréciation		
Total des Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	710 352	714 541
Total des investissements financiers	3 339 058	1 862 641

Note 4 – Créances sur les établissements de crédit et la clientèle

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS		31/12/2014 IFRS	
	À vue	À terme	À vue	À terme
Prêts aux établissements de crédit		4 964 294		4 598 119
Encours sains		4 954 852		4 587 105
Encours dépréciés		9 442		11 014
Dépréciations		-100 395		-92 080
Dépréciations sur créances individualisées		-8 686		-6 962
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes		-91 709		-85 118
Créances rattachées		32 165		27 466
Ajustements de la valeur des prêts couverts par des instruments financiers à terme		-23 744		3 569
Sous-total		4 872 319		4 537 074
Prêts à la clientèle		20 373 738		19 308 078
Encours sains		19 772 964		18 714 847
Encours dépréciés		600 774		593 231
Dépréciations		-623 977		-581 745
Dépréciations sur créances individualisées		-353 681		-317 896
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes		-270 296		-263 849
Créances rattachées		82 525		60 071
Ajustements de la valeur des prêts couverts par des instruments financiers à terme		469 948		659 892
Sous-total		20 302 234		19 446 296
Total des prêts		25 174 554		23 983 370
Autres créances				
Dépôts (trésorerie disponible) auprès des établissements de crédit	487 020	1 454 580	1 179 748	1 130 701
Créances rattachées	5 872	34	3 330	19
Total des autres créances	492 891	1 454 615	1 183 078	1 130 720
Total prêts et autres créances	492 891	26 629 168	1 183 078	25 114 090

La juste valeur des garanties prises en compte pour le calcul des dépréciations individuelles s'élève à 23 M€ (19,4 M€ au 31 décembre 2014).

Note 5 – Comptes de régularisation et actifs/passifs divers

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS		31/12/2014 IFRS	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Financements Trésor		144 434		165 647
Fonds publics affectés		79 160		76 097
Autres actifs et passifs	697 769	1 014 442	297 506	1 785 682
Compte créditeur État français		492 635		288 457
Total des comptes de régularisation et actifs/passifs divers	697 769	1 730 671	297 506	2 315 883

Note 6 – Immobilisations corporelles et incorporelles

en milliers d'euros	Immobilisations				Total IFRS	Total IFRS
	Terrains & aménagement	Constructions & aménagement	Autres	incorporelles		
					30/06/2015	31/12/2014
Valeur brute						
Au 1 ^{er} janvier 2015	87 718	195 612	55 045	53 918	392 293	386 522
Acquisitions	419	2 919	775	4 363	8 476	19 158
Cessions/Sorties	0	-3	-6 346		-6 349	-13 387
Autres mouvements	-9	-34	-113	28	-128	0
Changement périmètre						
Au 30 juin 2015	88 128	198 494	49 361	58 309	394 292	392 293
Amortissements						
Au 1 ^{er} janvier 2015	2 351	98 458	42 049	34 322	177 180	172 474
Dotations	48	3 402	1 966	2 859	8 275	16 440
Reprises		-3	-6 315		-6 318	-11 734
Autres mouvements		-2	-8	10		0
Changement périmètre						
Au 30 juin 2015	2 399	101 855	37 692	37 191	179 137	177 180
Dépréciations						
Au 1 ^{er} janvier 2015			85		85	85
Dotations					0	
Reprises			-85		-85	
Au 30 juin 2015	0	0	0	0	0	85
Valeur nette	85 729	96 639	11 669	21 118	215 155	215 028

Note 7 – Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle et dettes représentées par un titre

en milliers d'euros	30/06/2015 IFRS	31/12/2014 IFRS
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes à vue	99 948	7 509
Dettes à terme	548	543
Dettes rattachées	1	22
Total des dettes envers les établissements de crédit	100 497	8 074
Dettes envers la clientèle		
Comptes créditeurs de la clientèle	1 517	1 534
Dettes rattachées		1
Total des dettes envers la clientèle	1 517	1 535
Dettes représentées par un titre		
Titres du marché interbancaire	499 999	0
Emprunts obligataires	21 432 142	18 969 846
Dettes rattachées	162 625	273 400
Ajustements de la valeur des dettes représentées par un titre couvert par des instruments dérivés	962 840	1 342 537
Total des dettes représentées par un titre	23 057 606	20 585 783
Dettes subordonnées		
Emprunts subordonnés auprès du Trésor	2 768 146	2 625 157
Autres emprunts subordonnés	499 869	499 866
Dettes rattachées	23 723	11 363
Ajustements de la valeur des dettes représentées par un titre couvert par des instruments dérivés	24 610	33 110
Total des dettes subordonnées	3 316 348	3 169 496

Note 8 – Actifs et Passifs financiers évalués à la Juste Valeur

La juste valeur de l'actif ou du passif financier correspond au cours coté lorsque celui-ci est traité sur un marché actif (Niveau 1). En l'absence de marché ou de données fiables, la juste valeur est déterminée à partir de la valeur de marché d'un instrument comparable ou par actualisation des flux futurs (Niveau 2). Le Niveau 3 regroupe les instruments dont la valorisation repose sur des paramètres non observables sur le marché. Aucun transfert d'actif ou de passif financier vers le niveau 3 n'a été constaté sur la période.

en milliers d'euros	30/06/2015 IFRS				31/12/2014 IFRS			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs/Passifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		198 837	812	199 649		141 647	915	142 562
Instruments dérivés de couverture (Actif)		2 162 693		2 162 693		2 163 265		2 163 265
Actifs financiers disponibles à la vente	887 573	63 151	1 677 982	2 628 706	151 372	42 696	954 032	1 148 100
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		571 705	2 427	574 132		338 377	1 118	339 495
Instruments dérivés de couverture (Passif)		1 319 410		1 319 410		1 088 502		1 088 502

Note 9 – Provisions et dépréciations

Provisions	31/12/2014	Dotations	Reprises disponibles	Écart de change	Reclass	30/06/2015
Inclus dans le coût du risque						
Risques filiales DOM	29 616		824			28 792
Autres provisions pour risque	37 779	3 135	2 926	7	1 189	39 184
<i>Sous total</i>	67 396	3 135	3 750	7	1 189	67 977
Exclus du coût du risque						
Provision pour charges - Prêts souverains	547 406	26 197				573 603
Charges de personnel	92 770					92 770
Provision pour risques et charges	17 027		1 129		-1 189	14 709
Total	724 599	29 333	4 879	7	0	749 060
Dépréciations d'actifs						
Établissements de crédit	6 962	2 471	973	226		8 686
Crédits à la clientèle	317 896	51 417	18 979	3 346		353 680
<i>Dont Coût du risque</i>		51 298	15 622			
Autres créances	1 453	215				1 668
Groupe d'actifs homogènes	348 967	30 399	17 361			362 005
<i>Dont Coût du risque</i>		30 399	17 361			
Actifs disponibles à la vente	21 994	27	27			21 994
Total	697 271	84 530	37 340	3 572		748 033

Note 10 – Tableau de variation des capitaux propres

La variation de capitaux propres est présentée dans les États financiers, tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2013 au 30 juin 2015.

5.2 Notes relatives au Compte de résultat

Note 11 – Produit net bancaire

1. Produits et charges d'intérêts

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS	30/06/2014 IFRS	31/12/2014 IFRS
Opérations avec les établissements de crédit	165 449	151 171	319 373
Intérêts sur prêts	160 668	147 842	308 366
Intérêts sur placements	4 781	3 329	11 007
Opérations avec la clientèle	301 969	234 668	500 988
Opérations sur instruments financiers	247 329	221 968	456 808
Actifs disponibles à la vente	1 873	1 716	2 757
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	12 293	12 802	25 564
Dérivés de couverture	233 163	207 450	428 487
Total produits d'intérêts	714 747	607 807	1 277 169
Opérations avec les établissements de crédit	279 871	205 603	455 697
Opérations avec la clientèle	16 009	15 977	32 204
Opérations sur instruments financiers	281 317	275 581	565 380
Dettes représentées par des titres	214 560	186 434	391 508
Dettes subordonnées		4 202	4 201
Dérivés de couverture	66 757	84 945	169 671
Autres charges d'intérêts	819	1 042	1 990
Total charges d'intérêts	578 016	498 203	1 055 271

2. Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS			30/06/2014 IFRS			31/12/2014 IFRS	
	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat	Impact change sur instruments dérivés	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat net du change	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat	Impact change sur instruments dérivés	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat net du change	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat net du change	
Actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 590	-2 306	3 284	-4 161	-926	-5 087	-7 103	
Instruments à la juste valeur sur option	-1 881		-1 881	3 251		3 251	2 293	
Résultat de la comptabilité de couverture	-27 992	-487	-28 479	-8 648		-8 648	12 345	
Couverture naturelle	-177 678	172 017	-5 662	-22 256	27 841	5 585	-20 586	
CVA/DVA	-3 947		-3 947	-1 968		-1 968	1 239	
Total	-205 908	169 224	-36 684	-33 782	26 915	-6 867	-11 812	

Note 12 - Charges générales d'exploitation

1. Frais de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS	30/06/2014 IFRS	31/12/2014 IFRS
Charges de personnel			
Salaires et traitements	65 433	63 519	126 426
Charges sociales	25 922	24 943	53 497
Intéressement	1 865	2 812	6 604
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	5 452	5 340	12 392
Dotations/Reprises de provisions		-3 825	718
Refacturation personnel Instituts	-7 089	-6 868	-14 868
Total	91 583	85 921	184 769

2. Autres frais administratifs

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS	30/06/2014 IFRS	30/06/2014 IFRS Proforma	31/12/2014 IFRS	31/12/2014 IFRS Proforma
Autres frais administratifs					
Impôts et taxes	10 931	3 545	6 266	7 729	7 460
<i>dont Contribution au FRU</i>	2 000				
<i>dont application de la norme IFRIC 21</i>	4 896		2 721		-269
Services extérieurs	39 332	35 252	35 252	89 475	89 475
Dotations/Reprises de provisions				-3	-3
Refacturation de charges	-229	-437	-437	-1 081	-1 081
Total	50 034	38 360	41 081	96 120	95 851

La contribution au Fonds de résolution Unique (FRU) est estimée pour l'exercice 2015 à 4 M€¹. En application de la norme IFRIC 21, elle est prise en compte en totalité au 30/06/2015 (soit 2 M€ en normes françaises et 2 M€ en normes IFRS).

L'application rétroactive de la norme IFRIC 21 au 1^{er} janvier 2014 aurait conduit à retraiter les impôts et taxes au 30/06/2014 (+ 2,7 M€) et au 31/12/2014 (- 0,3 M€).

Note 13 – Coût du risque

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015 IFRS			30/06/2014 IFRS	31/12/2014 IFRS
	Dotations	Reprises	Total		
Provisions et dépréciations collectives	33 534	21 111	-12 423	- 24 686	- 39 631
Dépréciations individuelles créances non souveraines	51 298	15 622	-35 675	3 943	- 28 625
Pertes sur créances irrécouvrables en capital	7 528	8	-7 520	- 379	- 588
Total	92 360	36 742	-55 618	-21 121	-68 843

¹ Sur la base des éléments connus au 30/06/2015.

Note 14 – Mise en équivalence

en milliers d'euros	30/06/2015 IFRS		30/06/2014 IFRS		31/12/2014 IFRS	
	Bilan	Résultat	Bilan	Résultat	Bilan	Résultat
<i>Impacts</i>						
SIC	43 754	2 880	54 009	77	54 080	147
Simar	19 061	1 233	16 882	1 316	17 828	2 263
Socredo	94 515	1 519	92 875	1 591	94 670	3 386
Total	157 330	5 632	163 766	2 984	166 578	5 796

La Société Immobilière de Nouvelle Calédonie (SIC) a contracté, lors d'exercices précédents, des swaps de couverture sans en assurer la valorisation dans sa liasse contributrice au résultat du Groupe AFD. La correction de cette erreur par la SIC au 30/06/2015 impacte au bilan la quote part de situation nette des sociétés mises en équivalence à hauteur de 11 752 K€ en contrepartie (i) des capitaux propres du groupe pour la partie relative au cumul de variation de justes valeurs au 31 décembre 2014 (- 14 435 K€) et (ii) de la contribution au résultat de la SIC (2 683 K€) résultant des variations de JV sur le premier semestre 2015.

5.3 Informations complémentaires

Note 15 – Engagements

en milliers d'euros	30/06/2015 IFRS	31/12/2014 IFRS
<i>Engagements reçus</i>		
Engagements de financement reçus de l'État français	560 000	
Engagements de garantie reçus de l'État français sur prêts	871 809	1 313 528
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	513 878	463 119
<i>dans le cadre de l'activité de crédit du Groupe</i>	<i>513 878</i>	<i>463 119</i>
<i>Engagements donnés</i>		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	1 153 101	1 188 339
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 248 799	7 526 264
Engagements de garantie donnés d'ordre d'établissement de crédit	28 484	28 177
Engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle	553 564	593 098

Les engagements reçus sont présentés hors opérations pour compte État.

C. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

AGENCE
FRANÇAISE DE
DEVELOPPEMENT

*Rapport des commissaires
aux comptes sur
l'information financière
semestrielle 2015*

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de l'Agence Française de Développement, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

AGENCE
FRANÇAISE DE
DEVELOPPEMENT

Rapport des commissaires
aux comptes sur
l'information financière
semestrielle 2015

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.b. « Principes et méthodes » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui expose les effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 3 août 2015

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.



Pascal BROUARD

Associé

Courbevoie, le 3 août 2015

Mazars



Max DONGAR

Associé

D. Responsable du rapport financier semestriel

Nom et fonction

Madame Anne Paugam : Directrice générale

Attestation du responsable

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris le 3 août 2015



La Directrice générale

Anne Paugam

